

CONSULTATION DES MAIRES ET DES SERVICES DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE SUR LE PROJET DU RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE (RTE)

Numéro : 7 **Date de dépôt :** 19/06/2024 **Heure de dépôt :** 17:05 **Valide :** **Modéré :**

Observation : Monsieur,

En réponse à votre courrier du 30 mai 2024, et après études du tracé potentiel pour le passage de la ligne, nous relevons que :

- Le tracé situé en bordure de la forêt domaniale de Sarreguemines parcelle 68, est placé conformément à nos recommandations.
- Nous ne pouvons pas distinguer avec précision sur votre carte, le tracé situé entre la Forêt domaniale de Sarreguemines parcelle 11 et le massif du Grand Freiwald. Nous vous rappelons donc, que nous souhaitons que le tracé empreinte l'emprise de la piste cyclable.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nom :

Adresse : 24 route de Phalsbourg
BP 30155

Cedex : 57403

Ville : SARREBOURG

Email :

Téléphone :

Fichier : 2024-078-OM-OM-Avis ONF_Ligne NEUHOF-SARREGUEMINESsigné.pdf



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Agence territoriale de Sarrebourg

24, route de Phalsbourg
CS 30155
57403 Sarrebourg Cedex
Tél. : 03 87 25 72 20
Mél : ag.sarrebourg@onf.fr



Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement du Grand Est
Construction, Logement, Aménagement
Monsieur Pascal Halftermeyer
1 rue du Parlement
BP 80556
51022 Châlon-en-Champagne CEDEX

Sarrebourg, le 17/06/2024

N. Réf :2024-078-OM-OM
V.Réf : Courrier du 30/05/2024

Objet : Raccordement au réseau de transport d'électricité de l'usine de panneaux solaires HoloSolis.
Création d'une liaison souterraine à 225 000 volts Neuhof – Sarreguemines.

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 30 mai 2024, et après études du tracé potentiel pour le passage de la ligne, nous relevons que :

- Le tracé situé en bordure de la forêt domaniale de Sarreguemines parcelle 68, est placé conformément à nos recommandations.
- Nous ne pouvons pas distinguer avec précision sur votre carte, le tracé situé entre la Forêt domaniale de Sarreguemines parcelle 11 et le massif du Grand Freiwald. Nous vous rappelons donc, que nous souhaitons que le tracé empreinte l'emprise de la piste cyclable.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

La Directrice d'Agence

Pour le Directeur d'Agence
et par délégation
Le Responsable du Service Bois
Claude XEMARD

Odile MOUGEOT.

Pièce jointe : Plan de situation.
Copie à : RUT de l'UT de Sarreguemines.



